

En cours de réalisations

Le nettoyage de la rivière « le Treulon » sera réalisé au cours du mois de septembre pour permettre un bon écoulement des eaux. Des abreuvoirs seront aménagés afin que les animaux puissent boire sans détériorer les rives. Ces travaux sont assurés par le Syndicat Erve et Treulon et financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 20 % par le syndicat Erve et Treulon.

En ce qui concerne les travaux d'entretien de la voirie, la VC 1 de Bannes, sera refaite. Il s'agit d'une voie d'intérêt communautaire, les travaux seront donc réalisés et financés par la communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

Les travaux de sondages des peintures murales dans la nef et le chœur de l'église seront terminés au mois de juin. Ces travaux sont confiés à la restauratrice Véronique Legoux et financés en partenariat avec la DRAC, le conseil régional et le conseil départemental.

Démographiquement parlant

Tous nos vœux de bonheur à

Hémanuël Fréteau, né le 14 janvier, fils de Mylène Morvan et Jérôme Fréteau, domiciliés 6 rue du Soleil Levant

Et

Marine Bignon, née le 8 mars, fille de Delphine Rouyer et Ludovic Bignon, domiciliés 6 rue des Fours à Chaux

et félicitations aux heureux parents.

Tous nos regrets pour **Isabelle Oger** décédée le 25 janvier et nos sincères condoléances à Roland son époux, ses enfants et tous ceux qui lui sont chers.

Prenez notes

Le secrétariat de mairie sera fermé vendredi 15 mai 2015 puis du 16 au 24 juillet 2015 inclus. Nous vous remercions de votre compréhension

Le centenaire de la grande guerre 1914-18

Le comité 14-18 vous invite chaleureusement à venir découvrir les événements passés au cours du premier trimestre 1915. Vous pourrez également prendre connaissance des nouvelles de quelques-uns des soldats, enfants de Cossé, qui étaient au front. Pour rappel, des panneaux d'informations sont installés au fond de l'église. Vos impressions et les informations complémentaires dont vous pourriez disposer peuvent être consignées dans le cahier posé sur les fonts baptismaux. Merci de votre visite.

Une surveillance des réseaux aériens 20 000 volts par hélicoptère débutera à partir du 18 mai pour une durée de 1 mois. C'est un moyen efficace d'identification des faiblesses du réseau aérien et des actions préventives nécessaires à court terme

ERDF

Respect de l'environnement

Le maintien de la qualité de l'espace propre est l'affaire de tous. Nous ramassons encore trop de déchets au pied des conteneurs. Tous les déchets qui ne peuvent être stockés dans les conteneurs ordures ménagères et tris doivent impérativement être emportés à la déchetterie. Elle est située à Ballée, ouverte tous les mercredis matins de 9h à 12h et samedis après-midis de 14h à 17h.

Nous encourageons également tous les automobilistes et randonneurs au respect de la campagne. Déposez vos déchets (pique-niques, bouteilles vides, cendriers et autres...) dans les lieux appropriés et en aucun cas sur la voie publique. Ensemble contribuons à conserver la nature toujours aussi belle.

Dates à retenir

Samedi 25 avril : 2^{ème} lâcher de truites au plan d'eau

12-13-14-15-16 mai : 18^{ème} festival de jazz sur le territoire du Pays de Meslay/Grez.

(Programmes disponibles en mairie)

Jeudi 4 juin : Buffet campagnard des Aînés

Samedi 6 juin : Repas organisé par les AFN

Dimanche 14 juin : Randonnée pédestre équestre (montée, attelée) et VTT organisée par l'APE

Samedi 20 juin : Bric à brac organisé par l'APE

La Babillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr

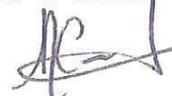
Avril 2015

Avis à la population !

Aujourd'hui, vous avez rendez-vous avec votre première babillarde 2015. Vous y trouverez, entre autre, le budget de l'année 2015, véritable « casse-tête chinois » depuis les restrictions financières de l'Etat...

En clair, l'état se décharge de ses compétences sur les collectivités, ajoute des obligations et réduit les dotations. La dotation globale de fonctionnement diminue progressivement, passant de 34 000 € en 2013 à 18 000 € en 2017.

Malgré cela, dans le contexte économique extrêmement difficile pour les entreprises et les ménages, le conseil municipal a décidé de maintenir les dépenses au plus juste et de ne pas augmenter les taux des taxes foncières et bâties.

 Qu'on se le dise !



L'avenir de l'école

Globalement, il y aura en Mayenne 200 élèves de moins en maternelle et primaire pour la rentrée de septembre. En conséquence, le rectorat impose une réduction significative du nombre de postes d'enseignants.

Pour l'école de Cossé-en-Champagne (RPI Cossé-Bannes), au cours des deux années à venir, le nombre des nouveaux élèves ne compensera pas celui des départs en 6^{ème}. Toutes les démarches possibles ont été entreprises (élus et parents d'élèves) auprès de Madame l'Inspectrice de l'Académie pour infléchir la décision de fermeture d'une classe... Ce n'est pas gagné... Ce n'est pas perdu :

La décision définitive sera prise le jour de la rentrée des classes le 2 septembre 2015 après recensement du nombre d'élèves inscrits. Nous sollicitons donc expressément les parents ayant des enfants à scolariser dès l'âge de 2 ans à se faire connaître en mairie. Il s'agit de la survie d'une classe et à terme au maintien d'une école de qualité sur la commune. Soyons tous solidaires dans cette démarche pour maintenir notre école.

Un ramassage scolaire en minibus est assuré par le conseil général de la Mayenne. La restauration et l'accueil périscolaire sont assurés par la commune.

Nous comptons sur votre esprit citoyen.

Les décisions essentielles du conseil municipal

Des séances des 5 février, 5 mars et 2 avril 2015.
Toujours très soucieux de gérer au plus juste la trésorerie de la commune, il a été décidé :

- De supprimer l'éclairage public, place de l'église, la nuit. **L'ensemble de l'éclairage public sera donc éteint dès 22h30 ;**
- De solliciter les banques pour **renégocier les taux d'intérêts des emprunts** auprès des banques concernées, plus conformes aux taux actuellement en vigueur;
- D'adhérer au service conseil en énergie partagé du GAL Sud Mayenne lequel propose aux communes volontaires un service de Conseil en Energie Partagé (CEP), il les accompagne à **réaliser des économies d'énergie** et donc limiter la facture énergétique sur leur patrimoine et dans leurs services par la mise en œuvre d'un bilan énergétique sur le patrimoine communal (bâtiments, éclairage public,...)

Il a été décidé de **répartir 6 camions de pierres**, soit 60 m3 pour encaisser les différents chemins ruraux ;

Dans le cadre de la mise en place du **dispositif « argent de poche »**, qui s'adresse aux jeunes du territoire de 16 à 18 ans et organisé par le service jeunesse du Pays de Meslay-Grez, le Conseil municipal donne son accord pour proposer un chantier d'entretien des espaces verts et du cimetière du 6 au 13 juillet 2015 pour 5 jeunes répartis en une équipe du matin de 9h00 à 12h00. Chaque jeune sera indemnisé sur la base de 5,00 € de l'heure.

Carte communale : Institution du droit de préemption ;

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant la carte communale approuvée le 28 octobre 2013 ;

Considérant la possibilité d'instituer le droit de préemption sur les opérations foncières qui se présentent en vue de réaliser des équipements ou des opérations d'aménagement à cet effet ;

Le conseil municipal a décidé d'instituer le droit de préemption sur tout le territoire communal.

En conséquence, avant toute vente d'un bien immobilier bâti et non bâti compris sur tout le territoire communal, une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) sera obligatoirement transmise à la commune et le conseil municipal disposera d'un délai de 2 mois pour statuer sur la nécessité ou non de préempter.

Un registre sur lequel seront inscrits les biens préemptés et leur utilisation sera ouvert à la mairie où chacun pourra soit en prendre connaissance soit en obtenir un extrait.

Vote des taux communaux

Compte tenu de l'excédent de clôture de l'année 2014, le conseil a décidé, pour la 4^{ème} année consécutive de **ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2015.**

Rappel des taux:

Taxe d'habitation :	18.62 %
Foncier bâti :	25.89 %
Foncier non bâti :	34.83 %

Tarifs cantine et garderie à compter du 1^{er} avril 2015 :

	PRIX €
repas enfant	3.30
repas adulte	6.00
repas portage	6.00
garderie (horaire) sans changement	QF < 1000 : 1.75 QF > 1000 : 1.80

NB : attention la garderie est facturée à l'heure. Toute heure commencée est due.

La redevance assainissement

Le conseil municipal a décidé de fixer le montant de la redevance pour l'année 2016 comme suit:

- Forfait annuel : 85 HT
- Consommation : 1.075 € HT / M3

Location de la salle des fêtes

	Tarifs habitants de la commune	Tarifs hab. hors commune
Location pour le week-end	220 €	300 €
Location à la journée	140 €	190 €
Conférence/ réunion	90 €	130 €
Vin d'honneur	50 €	70 €
Associations	1 ^{ère} location gratuite puis 2 ^{de} location ½ tarif puis plein tarif dès la 3 ^{ème} location	Application des tarifs en vigueur ci-dessus.
Chauffage	40 € / jour – 80 € pour 2 j au cas par cas	
Ménage	100 € / location quel que soit la durée	

Vote des subventions

Le conseil donne son accord pour verser les subventions aux organismes privés comme suit :

Associations	2015
Société de pêche du Treulon	180
Prévention Routière	30
Ass. de Pêche du plan d'eau	280
A.P.E. Cossé Bannes Epineux	150
Sapeurs pompiers de Brûlon	30
Comité des fêtes	500
Alerte sportive de Ballée	100

A propos de l'école

Le 19 mars 2015 : Remise d'un chèque de subvention à l'école primaire de Cossé-en-Champagne.

L'étude des deux conflits mondiaux du XX^{ème} siècle et plus particulièrement « la grande guerre » font partie du programme d'enseignement des classes de CM1 et CM2.

C'est dans ce cadre, et en étroite collaboration entre l'équipe pédagogique et le conseil municipal, qu'un projet de visite est organisé pour le mois de juin 2015. Le site retenu est le musée privé de Mr BERANGER à Saint-Calez-en-Saosnois (72). En ce lieu, les élèves pourront découvrir la reconstitution de plusieurs scènes rappelant la vie du combattant au cours de la première guerre mondiale et de nombreux objets utilisés au quotidien par les soldats.



Ce projet, est soutenu par l'Union départementale de la Mayenne des amicales des anciens combattants d'Afrique du Nord et autres conflits, affiliée à la Fédération nationale André Maginot. C'est à ce titre que Mr Bernard ACQUEBERGE, Président de l'union départementale a remis le 19 mars 2015 un chèque de subvention à l'école de Cossé-en-Champagne, permettant de concrétiser le projet présenté par Mr Thomas PAVE professeur des écoles.

Christian Herbert

Le mot de l'APE

L'APE organise cette année un bric à brac. Il se déroulera sur le site du plan d'eau, samedi 20 juin 2015. Nous serons heureux de vous y accueillir et vous attendons nombreux participants et visiteurs.

Le Comité des Fêtes

Faute de vente de places nous avons été obligés d'annuler la fête du printemps à notre grand regret. En revanche n'oubliez pas le concours de pétanque le 4 juillet 2015, suivi de notre inmanquable soirée moules frites du 18 juillet 2015.

Le mot du Club des aînés

Remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite du concours de belote organisé les 10-11-12 avril ainsi que les nombreux participants. Nous avons eu 300 inscriptions à ce concours et une nouvelle adhérente.

Quatre adhérents ont été sélectionnés pour le concours cantonal individuel qui se déroulera à Arquenay mardi 28 avril.

Les aînés du club se réuniront autour d'un buffet campagnard jeudi 4 juin à 12 heures à la salle des aînés.

Les membres du Club

Le mot du club "Gym à Cossé"

Tous les mercredis une cinquantaine de personnes se retrouvent pour 3/4 d'heure de zumba dirigée par Maryse Ferrant. Puis une vingtaine de courageuses enchainent avec 3/4 d'heure de gym.

Si certaines personnes, de plus de 15 ans, sont intéressées par quelques séances de zumba, avant de s'engager pourquoi pas pour une année complète à la rentrée de septembre, c'est possible au tarif de 3.50 euros la séance, payable sur place. Il en est de même pour la gym: 2.50 euros.

Rappel des horaires: 20h00-20h45 (zumba) - 20h45-21h30 (gym) à la salle des fêtes.

Le bureau de "Gym à Cossé"

Association des anciens combattants d'Afrique du Nord

Les commémorations du 8 mai 1945 se dérouleront les 8 et 10 mai 2015

A Cossé-en-Champagne : le vendredi 8 mai 2015 à 11h00. Rassemblement au monument aux morts. La commémoration sera suivie d'un vin d'honneur.

A Beaumont-Pied-de-Bœuf : le dimanche 10 mai 2015 à 9h00. Messe célébrée en l'église de Beaumont-Pied-de-Boeuf, suivie d'une cérémonie au monument aux morts.

Christian Herbert (Vice-Président AC-AFN)

L'Association de pêche du plan d'eau vous informe du nouveau bureau :

Le Président : Michel Binet, Secrétaire: Paul Pousset, Trésorier : Stéphane Foucher.

La pêche est ouverte depuis le 1er mars jusqu'au 1er novembre 2015. La vente des cartes se fait au commerce multiservices chez Valérie Bourny. Des contrôleurs passent deux fois par jour au plan d'eau. Un deuxième lâcher de truites aura lieu samedi 25 avril dès 8 heures, nous remercions tous les pêcheurs présents.

Début juin pêche avec les enfants de l'école suivi d'un casse-croûte

MEMENTO

Les horaires des commerces ambulants :

Poissonnerie

Mercredi vers 17h et jeudi vers 10h et 14h

Boucherie-charcuterie

Cohin : vendredi entre 11h et 13h

Primeur

Jeudi vers 12h

Les commerces et services sédentaires :

Multiservices au Loup Gourmand :

Café-Bar - Presse - Dépôt de pains – Gaz – épicerie et produits locaux – Cartes de pêche - Repas.

Ouvert tous les jours de 9 à 15 h et les samedis et dimanches jusqu'à 12h.

Agrial : Droguerie-graines-plants-fruits-vins

Du lundi au vendredi 9h-12h – 14h-18h

La Mairie

Lundi-mardi-jeudi-vendredi 9-12h 14-17 h (sf congés, voir prenez-notes)

La Poste

Du lundi au vendredi : 9h-11h

Le samedi : 9h – 12h (sf congés , voir prenez notes)

L'église est ouverte tout l'été de 9 h à 20 heures.

Pour les visites guidées, prendre rendez-vous au 0243905931.

Les entreprises

Nelson CARDOSO : Agencement et amélioration de l'habitat, 0243021942

Luc CHATELUS : Ebéniste – Charpentier, 0975292823

Anne DZIURDA : Entreprise « Naturellement Mieux » produits naturels, compléments alimentaires et soins externes à base de plantes, 0972930425

Jean-Michel GASNIER : entrepreneur de travaux agricoles et travaux publics, élagage de haies et assainissement eaux usées, 0243905557

Arnaud LEDUC : Haras de la Fléchardière, 0243905446

Cédric LEROY : 7 imaginable, entreprise de communication Tél: 02 43 02 03 14 / 06 41 67 49 68 cedric@7imaginable.com - <http://7imaginable.com>

Adrien MARÇAIS : auto-entrepreneur réparations de matériel, parcs et jardins, et entretien des automobiles, 0636847858

Jean-Paul MARÇAIS : auto-entrepreneur « Tout pour la maison » 0641771477

Le Petit Pégase , transport à la personne et à la demande organisé par le Conseil Général de la Mayenne.

Contactez le 02 43 66 53 33 ou www.lamayenne.fr

Et puis encore

Devenez famille d'accueil

1 - Partagez vos vacances, devenez famille de vacances

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

LE SECOURS CATHOLIQUE

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Contactez-nous

☎ 02 43 56 40 10

✉ mayenne@secours-catholique.org

📍 Secours Catholique, 6 rue du Docteur Ferron, 53000 LAVAL

LE SECOURS POPULAIRE

Nous recherchons des familles **bénévoles** pour accueillir des enfants des YVELINES pendant les vacances d'été, afin de les sortir de leur cadre quotidien, de leur faire vivre de bons moments, et de leur permettre d'engranger des souvenirs .

Ces séjours ont lieu du 17 Juillet au 31 Juillet 2015 et du 31 Juillet au 14 Août 2015.

Pour tous renseignements : tel 02/43/56/41/89

Adresse : 9/11 Rue Achille Bienvenu 53000 LAVAL
contact@spf53.org

2 - Jeunes lycéens étrangers, colombiens et allemands, cherchent une famille d'accueil

Nous sommes une association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir".

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Vanessa SIMON

Bureau Coordinateur CEI

02.99.20.06.14

Web : katja@cei4vents.com

Budgets votés en séance du 2 avril 2015

La séance du 2 avril 2015 a été consacrée aux votes des comptes administratifs (CA) de l'exercice 2014 et des budgets primitifs (BP) de l'exercice 2015 de la commune et de ses budgets annexes (Détail consultable en mairie) :

Budget du CCAS

	CA 2014		BP 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	663.50	733.50	854.50	854.50
Section d'Investissement	0.00	445.04	445.04	445.04
Excédent global	663.50	1178.54	1299.54	1299.54

Le CA est excédentaire pour 515.04 €.

Budget annexe assainissement

	CA 2014		BP 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	11 305.04	29 169.68	36 090.64	36 090.64
Section d'Investissement	6 458.09	6 665.24	6 872.39	6 872.39
Excédent global		18 071.79		

Budget annexe nouveau lotissement

	CA 2014		BP 2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	0.29	0.00	2 976.29	2 976.29
Section d'Investissement	0.00	0.00	2 976.00	2 976.00
Excédent global	0.29			

Budget communal

Dépenses de Fonctionnement	CA 2014 272 983.06	BP 2015 354 655.92	Recettes de Fonctionnement	CA 2014 378 239.59	BP 2015 354 655.92
Charges à caractère général	74 968.85	99 450.00	Excédent de fonct. reporté	87 749.84	80 158.04
Charges de personnel	155 561.89	167 700.00	Produits du domaine	60 755.13	51 350.00
Charges de gestion courante	24 883.94	33 867.63	Travaux en régie	0.00	3 000.00
Atténuations de produits	5 272.86	5 320.86	Impôts et taxes	137 390.98	137 814.88
Charges financières	10 622.20	9 695.62	Dotations et participations	70 711.19	72 333.00
Amortissements immo	1 673.32	1 855.36	Produits de gestion courante	14 021.99	10 000.00
Charges exceptionnelles	0.00	200.29	Atténuations de charges	7 610.46	0.00
Dépenses imprévues		2 227.17	Produits exceptionnels	0.00	0.00
Virement à la sect d'invs		34 338.99			
Excédent				105 256.53	
Dépenses d'Investissement	CA 2014 58 583.14	BP 2015 88 408.64	Recettes d'Investissement	CA 2014 41 226.15	BP 2015 88 408.64
Déficit d'investissement	17 751.63	17 356.99	Excédent d'investissement		
Emprunts + cautions	30 833.12	30 625.65	Excédent capitalisé	17 751.63	25 098.49
Acquisitions de biens immobiliers et mobiliers	1 424.39	0.00	F.C.T.V.A. et dotations	5 185.61	1 400.00
Immobilisations en cours	8 574.00	40 426.00	Virement de la sect de foncti		34 338.99
(dont : Eglise	8 574.00	16 426.00	Subventions et participations	16 227.50	17 356.50
Voirie-Sécurité	0.00	21 000	Cautions	388.09	400.00
Rstauration des murs)	0.00	3 000	Remboursement avance lotissem	0.00	
			Amortissements sur immobilis	1 673.32	1 855.36
			Vente de terrain	0.00	7 959.30
Déficit	17 356.99		Excédent		
Excédent global 2014				87 749.84	